

# Pour l'après-Brexit, la Commission veut plus d'Europe mais moins d'aides

Malgré le départ du Royaume-Uni, la Commission veut maintenir le budget européen à flot. Et en profite pour redistribuer les cartes au détriment des politiques traditionnelles de l'Union.

FRÉDÉRIC ROHART

**C**ôté pile, on relève les curseurs de la défense, de la protection des frontières, ou encore de la recherche. Côté face, on sabre dans les aides agricoles et les fonds de cohésion. C'est ce qu'a proposé ce mercredi la Commission européenne pour l'après-Brexit : un cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 (CFP) qui réduit la voilure des grandes politiques traditionnelles de l'Union tout en investissant dans de nouvelles missions. En proportion de la richesse européenne, le budget proposé est en légère augmentation : 1,11% contre 1,03% pour les années 2014-2020, marquées par un niveau d'engagement historiquement faible. Compte tenu de l'inflation et de la croissance, l'enveloppe totale atteindrait 1.279 milliards d'euros.

## L'Union aidera moins...

Certains pays qui contribuent plus au budget qu'ils ne reçoivent d'aides sont déjà montés au créneau – «une plus petite UE devrait signifier un plus petit budget!» a notamment twitté le Premier ministre Danois Lars Lokke Rasmussen. Car malgré le départ du Royaume-Uni, qui créera un trou dans la caisse d'une quinzaine de milliards d'euros par an, la Commission présente un cadre «comparable» au budget actuel. Pour ce faire, elle supprime progressivement des avantages octroyés à certains États membres – les fameux «rabais» –, et elle demande la création de nouvelles ressources propres, que les États n'auront pas à déboursier : une taxe européenne sur le plastique, et un retour au budget commun d'une partie des recettes créées par les quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> de l'industrie (ETS), notamment.

La Commission profite surtout de cet exercice pour réorienter plus fondamentalement ses politiques. Elle a démarré son mandat en démontrant avec le fonds Juncker que l'argent du budget européen pouvait servir de levier pour susciter des investissements, elle le termine en sabrant dans ses subsides. Les deux grandes politiques traditionnelles de l'Union, aides agricoles et les fonds dits «de cohésion» (aides régionales et sociales) sont respectivement amputées de 7% et 5%. L'Union aidera moins et, innovation supplémentaire, les aides seront liées au respect de l'État de droit.

## ...mais «protégera» plus

Ces coupes permettent à la Commission de proposer de nouveaux chapitres budgétaires. La Commission veut multiplier par 22 son budget Défense, aujourd'hui embryonnaire, elle veut doper la surveillance des frontières en faisant de l'agence Frontex un corps de garde-frontières de 10.000 personnes d'ici 2027. Elle propose encore de doubler la capacité du programme d'échange Erasmus+, doper les financements de la recherche et innovation et soutenir plus spécifiquement le développement numérique. La Commission demande aussi une enveloppe de «stabilisation des investissements», qui agirait en cas de crise dans un État membre pour y maintenir les investissements dans l'éducation ou les infrastructures.

Le CFP doit être approuvé par le Parlement européen, puis adopté à l'unanimité par les États au sein du Conseil. La Commission les presse d'accorder leurs violons avant les élections européennes de mai 2019 – cela laisse un an quand ce type de négociation en prend généralement deux.

## LA BELGIQUE

PERDRAIT  
250 MILLIONS  
DE DROITS DE DOUANE

Il est **trop tôt pour évaluer l'impact** de cette proposition **pour les budgets nationaux**, notamment parce que la manière dont les fonds de cohésion seront répartis entre les États membres doit faire l'objet d'une proposition séparée à la fin du mois. La Wallonie n'est donc pas encore fixée sur les intentions de la Commission à l'égard du statut de Région «en transition» grâce auquel elle bénéficie de 1,3 milliard d'euros d'aide pour la période actuelle. On sait par contre que la Belgique devrait faire les frais de la volonté de la Commission d'en finir progressivement avec les rabais accordés à certains États membres dans la foulée du «I want my money Back» de Margaret Thatcher. **L'exécutif européen considère qu'une partie des droits de douane que perçoit la Belgique est un rabais caché.** Elle devrait ainsi voir les recettes douanières qu'elle encaisse passer de 20 à 10%, indique la commissaire Marianne Thyssen – «Cela signifie que ces **recettes passeront d'environ 500 millions à 250 millions d'euros par an.**» Une double peine, entend-on côté belge, dans la mesure où le Brexit va entraîner un alourdissement des frais de perception de droits de douane. **F.R.**

## Moins de soutien aux (grandes) exploitations agricoles

La première des politiques de l'Union est aussi l'une des premières à faire les frais du budget proposé par Jean-Claude Juncker. La «modernisation» de la politique agricole commune, annoncée de longue

date, passe par une diminution importante de l'enveloppe allouée aux aides agricoles – elle diminue de 5%. «Ce n'est pas un massacre», a plaidé le président de la Commission. Ce serait même «un bon résultat pour les agriculteurs, vu les circonstances défavorables», a plaidé de son côté le commissaire à l'Agriculture, Phil Hogan. L'enveloppe passera de 408,3 milliards d'euros dans l'Europe actuelle à 265 milliards dans l'Union à Vingt-Sept.

Selon des chiffres informels de la Commission européenne, la Bel-

gique devrait pouvoir compter sur 3,87 milliards d'euros d'aides agricoles pour la période 2021-2027, alors qu'elle en reçoit 4,09 milliards dans le cadre financier en cours : une différence de 220 millions d'euros.

Le lobby agricole européen Copa-Cogeca a livré son «immense déception» en apprenant la proposition, soulignant que les revenus des agriculteurs «sont déjà 40% inférieurs à la moyenne des salaires dans les autres secteurs». De son côté, le ministre wallon de l'Agriculture René Collin (cdH) a fustigé une Commission qui

«abandonne ses campagnes, la perspective d'un modèle agricole européen soutenable avec un revenu décent pour les agriculteurs». La Commission assure de son côté que les paiements directs – qui complètent le revenu des agriculteurs – diminueront de maximum 3,9%, là où les aides sont les plus élevées. Et alors qu'aujourd'hui, 80% des paiements directs reviennent à 20%, ils feront à l'avenir l'objet d'un «meilleur ciblage» et bénéficieront davantage aux petites exploitations devant le Berlay-

mont. La Commission demande par ailleurs aux États d'augmenter leur part de cofinancement des aides au développement rural, et souligne qu'elle entend réserver une enveloppe de 10 milliards d'euros à la recherche et l'innovation centrée sur le secteur.

F. R.

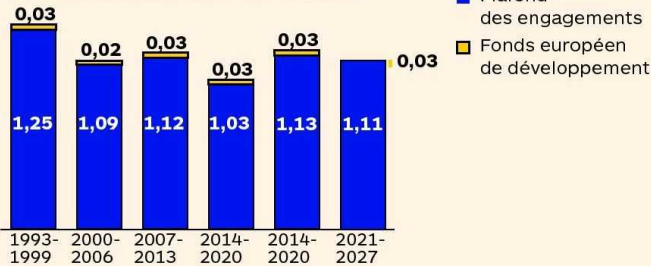
## LES BALISES DU BUDGET EUROPÉEN POUR 2021-2027

# 1.279,4 milliards €



## TAILLE DU BUDGET EN POURCENTAGE DE LA RICHESSE PRODUITE

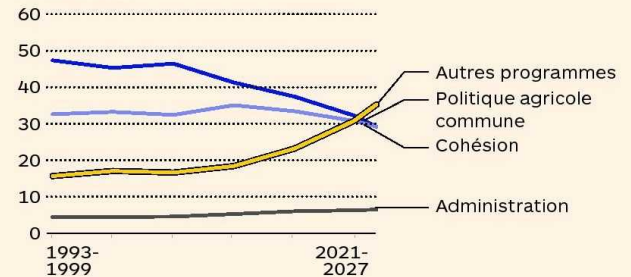
En % du revenu national brut, moyenne



Source: Commission européenne

## ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU BUDGET DE L'UE

En % du total



## La Commission Juncker veut lier les aides au respect de l'État de droit

La Commission Juncker propose de restreindre l'accès au fonds d'aides de l'Union européenne en cas de violation de l'État de droit.

VINCENT GEORIS

Face à la montée de leaders autocrates dans certains États de l'UE, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker a pro-

posé mercredi de lier le respect de l'État de droit aux fonds régionaux alloués par l'Union aux pays les moins avancés.

L'idée est de couper les aides aux

pays qui en sont les plus demandeurs, mais ne respectent pas les principes de l'État de droit, dont l'indépendance de la Justice. Le but est aussi de réduire de 5% les dépenses

européennes en matière d'aide régionale.

«Le respect de l'État de droit est une condition préalable indispensable à une saine gestion financière et à une mise en œuvre efficace du budget», a dit Jean-Claude Juncker devant les députés européens.

Dans l'esprit de la commission, il s'agit de protéger le budget européen des risques financiers liés aux déficiences de l'État de droit, un peu comme l'Union s'emploie depuis la crise de 2008 à garantir son budget contre les déficiences du système bancaire.

«Il s'agit de l'argent du contribuable, il faut être sûr de ce qui se passe», dit Günther Oettinger, le commissaire chargé du budget. Il faut que l'indépendance des tribunaux et de la nomination des juges soit garantie.»

Le mécanisme proposé permettrait à l'Union européenne de suspendre, réduire ou restreindre l'accès aux fonds de l'UE d'une manière proportionnée à la nature, à la gravité et à l'étendue des défaillances généralisées de l'État de droit.

En pratique, la Commission européenne proposerait au Conseil européen de réduire les fonds envers un État.

La décision serait prise par un vote à la majorité qualifiée inversée, selon lequel seule une majorité qualifiée d'État européen peut bloquer le processus. Pour rejeter une telle recommandation, il faudrait rassembler une majorité constituée par 55% des États représentant 65% de la population de l'Union européenne.

Une telle sanction est plus facile à mettre en œuvre que celle prévue

à l'article 7 du Traité, qui prévoit la suspension du droit de vote d'un État au sein du Conseil européen, une décision nécessitant l'unanimité des vingt-huit.

### Des fonds dotés de 376 milliards d'euros

Les fonds de cohésion octroyés aux pays les moins avancés proviennent de deux budgets, le Fonds européen de développement régional (Feder), doté d'un montant de 275 milliards d'euros et le Fonds social européen (FSE), de 101 milliards d'euros.

Cette aide est octroyée en suivant des critères jugés importants, tels que l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et le taux de chômage. La Commission souhaite renforcer le poids d'autres, comme la lutte contre les changements climatiques

et les efforts réalisés pour intégrer les migrants, une politique peu appliquée dans les pays en question. Elle propose aussi d'intégrer le respect de l'État de droit.

Plusieurs États, dont la France, appuient cette proposition. Par contre, les pays visés implicitement – la Pologne et la Hongrie dirigés par des partis populistes de droite radicale – n'apprécient pas.

Les députés européens ont l'intention d'entrer dans le débat. «Si le gouvernement d'un État membre veut respecter l'État de droit, les règles de l'Union, c'est très bien. S'il ne le veut pas, alors il n'a pas l'argent de l'Europe, a commenté Guy Verhofstadt, le président des libéraux européens (ADLE). L'argent européen n'a pas à servir la famille d'Orban ni à construire des stades dans son quartier.»

«Il faut que l'indépendance des tribunaux soit garantie.»

GÜNTHER OETTINGER  
COMMISSAIRE CHARGÉ  
DU BUDGET